



LIBIN

ENTRE CIEL ET TERRE

Libin, le 5 juin 2020

ARRÊTE DE POLICE - CIRCULATION ROUTIERE

Le Collège,

Attendu que des travaux d'extension du complexe sportif et de la cafétéria de football de Libin sont actuellement réalisés par la SPRL Batifer,

Attendu que ces travaux entravent les places de parking situées aux alentours des bâtiments,

Attendu qu'il y a lieu de prendre les mesures qui s'imposent en vue d'éviter les accidents,

Vu la nouvelle loi communale,

Vu les lois et règlements concernant la police de roulage et de la circulation,

Vu l'urgence,

ARRETE :

Article 1 : L'accès aux places de parking situées aux alentours des bâtiments du complexe sportif et de la cafétéria du football de Libin est interdit le temps nécessaire à l'exécution des travaux d'extension (voir plan ci-joint).

Article 2 : La signalisation sera mise en place par le demandeur, telle qu'elle est imposée par l'A.M. du 07.05.1999, à l'exclusion de toute autre.

Article 3 : La signalisation qui, en raison de l'évolution des travaux ou de leur interruption, n'est plus justifiée, devra être enlevée ou efficacement masquée.

Article 4 : Les infractions à la présente seront punies des peines prévues par la loi et les règlements relatifs à la police de roulage.

Par le Collège,

La Directrice générale,

E.DUYCK



Pour la Bourgmestre,
L'Echevin délégué,
La Bourgmestre,

A. LAFFUT

Le 1^{er} Échevin,
Christian BAIJOT

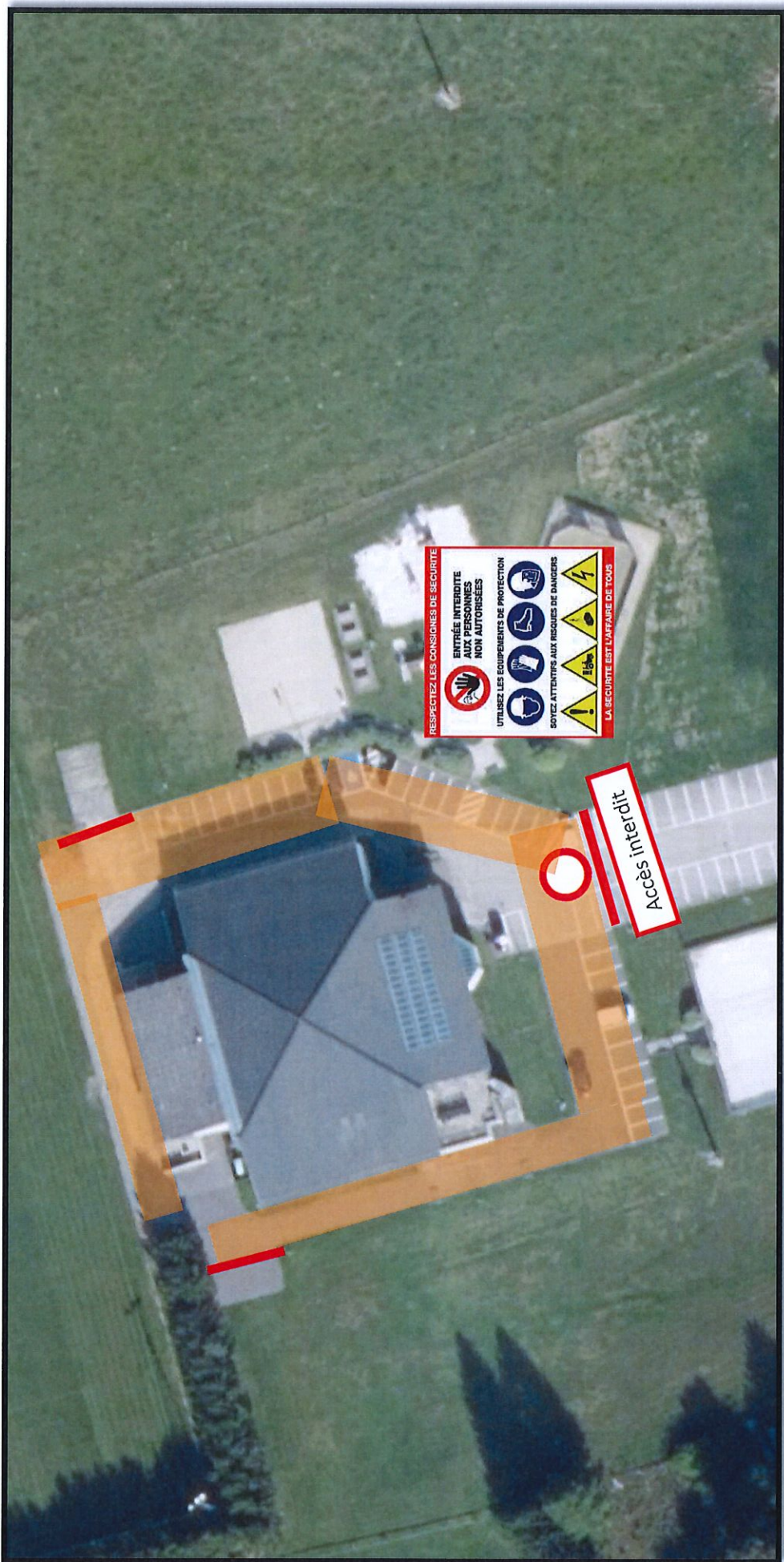
**Commune de
6890 Libin**

Rue du Commerce, 14

Tél. 061 26.08.10

Fax. 061 65.63.81

administration@libin.be



RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SECURITE

**ENTREE INTERDITE
AUX PERSONNES
NON AUTORISEES**

UTILISEZ LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION

SOYEZ ATTENTIFS AUX RISQUES DE DANGERS

LA SECURITE EST L'AFFAIRE DE TOUS